

### ◆ **Marche au Mayen de Riddes**

Salomé Perrier informe que cette activité a déjà été proposée mais le sentier n'était pas ouvert. Cette fois, il le sera et s'accompagnera de grillades.

### ◆ **Ski nautique**

Sandrine Girardin organise une sortie à Port-Choisel avec sorite en ski, baignade et pique-nique sur la plage. C'est ouvert aux sportifs de tous niveaux.

### ◆ **Repas dans le noir**

Laure Assimacopoulos explique que c'est une activité permettant de trouver de nouveaux guides en les sensibilisant au handicap visuel. En effet, un repas sera concocté à déguster dans le noir. A cet effet, la tente de la FSA sera utilisée. Chaque cuisinier invitera une personne à partager ce repas hors du commun. La soirée se terminera par une discussion sur le vécu de chacun.

### ◆ **Soirée de Noël**

Sandrine Girardin informe que le thème n'est pas encore défini ; toute suggestion est la bienvenue.

## **7. Elections**

Les vérificateurs des comptes sont : Nathalie Menetrey et Joël Thoma comme suppléant. La comptable est Justine Musy.

Le comité se présente pour la dernière année : Laure Assimacopoulos, Sandrine Girardin, Justine Musy, Salomé Perrier et Michaël Wenger.

Une nouvelle candidature est présentée : Christine Mülli (toujours intéressée mais sous réserve quant à son emploi du temps car en recherche d'emploi).

Les vérificateurs de comptes, la comptables et le comité sont élus par applaudissements.

## **8. Propositions et divers**

Raphaël Ioset propose une sortie de découverte du Jura bernois. La Ville de **Moutiers** organise des **tours de ville**. Une marche dans la région, une sortie piscine pourrait compléter les activités sur un week-end. Raphaël se propose de prendre contact et transmettre les informations utiles au comité.

Le comité se dit favorable et précise qu'une activité de ce type tourne autour de 10 personnes. Christine Mülli serait intéressée à avoir des **activités théâtrales** sous forme de pièce ou de cours.

Michaël Wenger précise que la FSA organise un cours de théâtre mais cela est aussi intéressant pour les JV.

Nadia souhaite faire une équipe de **torrball** pour participer à un tournoi. C'est une expérience intéressante pour des personnes voyantes comme pour des personnes handicapées de la vue. Elle suggère également d'essayer l'escalade.

Hugo Thoma serait intéressé à organiser une journée d'**initiation au parapente en bi-place** à Villars. Au niveau du prix, cela reviendrait à 120.- par personne.

Michaël Wenger informe que le programme jeunesse lié à l'Union Européenne donne de l'argent pour des projets d'échanges entre jeunes. Si quelqu'un a un projet, il peut le contacter.

**La séance est close à 18h55.**

Pour cette année 2005, les frais administratifs et de comité sont plus ou moins les mêmes que les années précédentes. Parmi les nombreux frais de fonctionnement, on compte la publicité : édition de flyers et site internet.

Certaines activités comme la sortie au Mayen de Riddes et le festival Rock'oz'Arènes ont représenté des dépenses importantes.

Un gros effort de régulation sur les exercices comptables antérieurs a été fourni. Pour cela, Justine Musy est applaudie par l'assemblée.

#### **4. Décision du comité face à l'avenir des Jeunes Voix**

Laure Assimacopoulos explique que le comité s'est positionné face à sa gestion des Jeunes Voix. En effet, l'an dernier, il avait été décidé de se donner 2 ans pour relancer les Jeunes Voix suite à la constatation du manque de participation aux activités. Le sondage effectué a montré que les membres ont de l'intérêt aux activités. Un effort important fût donc fournis pour recruter de nouvelles personnes : site web, édition de flyers de présentation, publicité auprès des écoles accueillant de jeunes handicapés de la vue en suisse romande.

Deux « activités phares » seront proposées cette année dans le but d'attirer les jeunes : week-end à Eurodisney en avril 2006 et repas dans le noir, en préparation pour septembre 2006, afin de sensibiliser de nouveaux guides plus particulièrement.

Après une année de recrutement, les efforts commencent à porter leurs fruits. Le comité a cependant décidé de se retirer en bloc dans une année, à la prochaine AG pour laisser la place aux suivants. Chacun arrive à l'âge limite et s'est déjà beaucoup investi. Le comité reste disponible pour assurer une transition et passer le flambeau.

Nadia se dit intéressée à s'investir mais a peur de ne pas avoir assez de temps disponible.

Ismaël Tahirou demande si le comité quitte le groupe ou juste la gestion du groupement. La réponse est que chacun quitte le comité mais pas forcément le groupe.

Laure Assimacopoulos suggère encore à chacun de parler des Jeunes Voix autour de lui.

Salomé Perrier propose à toute personne intéressée de venir assister une fois à une réunion de comité pour se rendre compte de ce qu'il s'y passe.

#### **5. Informations de la FSA**

Michaël Wenger souhaite la bienvenue à Pierre-Yves Grabert, co-responsable de l'antenne Romande de la FSA.

Pierre-Yves Grabert informe que les Jeunes Voix seraient les premiers à devenir Membre Collectif. Le règlement de ce nouveau statut n'existe pas encore. Il y aura un vote à l'assemblée des délégués pour élire les Jeunes Voix. Si les choses se concrétisent, il semblerait que les JV n'aient pas le droit de vote à la Commission Romande. Ceci n'est pas dirigé spécifiquement contre notre petit groupe, la CR y était favorable, mais ce point se base sur les statuts de la FSA qui veut éviter que des personnes ou groupes sans handicapés de la vue n'aient un droit de vote.

#### **6. Programme d'activités 2006**

##### **◆ Eurodisney**

Justine Musy explique que 26 personnes sont inscrites. Guides et personnes handicapées de la vue s'équilibrent. De la publicité en dehors des JV a été faite, notamment au GRSA. 4 ou 5 nouveaux guides seraient présents à cette activité. Le comité avait tablé sur 30 personnes. Le prix est de 150.- pour les membres et de 175.- pour les autres participants. Ce prix comporte le voyage, l'hôtel, l'entrée au parc et le repas du soir. Un rabais de 50.- est proposé pour les personnes en ayant besoin ; les médiateurs se voient également octroyer un rabais par leur statut impliquant une participation légèrement différente aux activités.

# LES JEUNES VOIX

FSA • Case Postale 79 • 1211 Genève 4  
www.jeunesvoix.net

## **PV de l'Assemblée générale des Jeunes Voix, Le 11 mars 2006 à l'Atelier de la FSA à Lausanne**

**Début de la réunion : 17h45**

**Présences** : Raphaël Ioset, Christine Mülli Carole Collaud, Célia Redondo, Pierre-Yves Grabert, Ismaël Tahirou, Marie-Pierre Assimacopoulos, Joël Thoma, Hogo Thoma, Valérie Girardin, Pedro Rosa, Nadia, et le comité actuel : Justine Musy, Michaël Wenger, Sandrine Girardin, Salomé Perrier, Laure Assimacopoulos.

**Excusés** : Mederic Genoud, Laurence Cotting, Jessica Burnier, Cyril Mizrahi, Martina Raviglione-Lançon, Patrick Linecar, Line Randin, David Maraccio et Marc Lançon.

### **1. Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale**

L'ordre du jour est approuvé

### **2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 19 février 2006**

Le PV est accepté.

### **3. Rapport d'activité et rapport des comptes 2005**

#### **◆ Rapport d'activités**

Michaël Wenger présente le rapport d'activités. (cf annexe)

Marie-Pierre Assimacopoulos demande à partir de quand doit-on payer des dédommagements si l'on se désiste à une activité. Le comité répond que ce délai s'étend à 3 ou 4 jours avant l'activité. Pour une activité peu coûteuse, telle qu'une sortie patinoire, rien ne sera demandé. Marie-Pierre comment l'activité de Rock'oz'Arènes en disant que la découverte du métier de luthier fût intéressante.

Ismaël Tahirou fait remarquer que c'est à cette occasion qu'il a eu son baptême de fondue...

#### **◆ Rapport des comptes**

Justine Musy explique que les comptes n'ont pu encore être vérifiés par Nathalie Menetrey pour des raisons de planning. Ce rapport sera donc envoyé par courrier aux membres car ils ne peuvent être approuvés en l'état. Justine donne le total des comptes provisoires (voir en annexe pour version définitive).

En principe, dès 2007, les Jeunes Voix devraient changer de statut : ils deviendront membre collectif de la FSA. Le mode de financement va donc changer. Les subventions se feront à partir d'un programme d'activités et son budget fournis à l'avance et ceci afin d'établir un plan de financement.